



LA SOLUTION D'ÉTALEMENT DES DÉPENSES AVEC SON CRÉDIT RENOUVELABLE⁽¹⁾

BOOSTER LES OUVERTURES ET L'ACTIVATION DU CRÉDIT RENOUVELABLE⁽¹⁾ !

LA SOLUTION D'ÉTALEMENT DES DÉPENSES AVEC SON CRÉDIT RENOUVELABLE⁽¹⁾ :

QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une fonctionnalité qui permet aux clients d'étaler le paiement d'un achat de plus de 250 € réalisé ;

- avec la fonctionnalité « débit » de leur carte IZICARTE⁽¹⁾ à débit immédiat ;
- ou avec la fonctionnalité « débit » de leur carte IZICARTE⁽¹⁾ à débit différé, en utilisant leur Crédit Renouvelable⁽¹⁾.



POUR QUELLE CIBLE ?

Tous les porteurs de la carte IZICARTE⁽¹⁾ à débit immédiat ou à débit différé

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Dans la synthèse des comptes, un bouton **Étaler ce paiement** apparaît sous les opérations de plus de 250 € réalisées au comptant avec la carte IZICARTE⁽¹⁾ à débit immédiat ou à débit différé. Ce bouton reste affiché 15 jours après la transaction.



AVEC LA CARTE IZICARTE⁽¹⁾

À DÉBIT IMMÉDIAT

UN PARCOURS FLUIDE ET RAPIDE

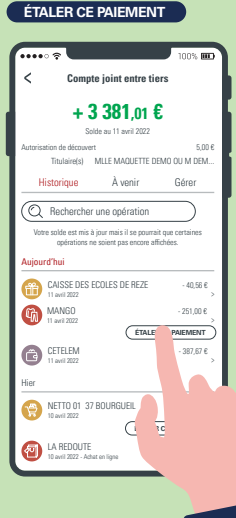
En cliquant sur le bouton **Étaler ce paiement**, le client visualise la synthèse de sa transaction puis les explications de la fonctionnalité d'étalement des dépenses avec son Crédit Renouvelable⁽¹⁾.

IL PEUT DÈS LORS UTILISER SON CRÉDIT RENOUVELABLE IZICARTE⁽¹⁾ POUR ÉTALER SES OPÉRATIONS.

ÉTAPE 1

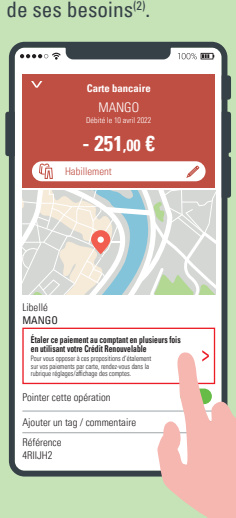
La proposition d'utilisation du Crédit Renouvelable⁽¹⁾ est mentionnée en dessous de l'opération que le client a réalisée via le bouton :

Étaler ce paiement



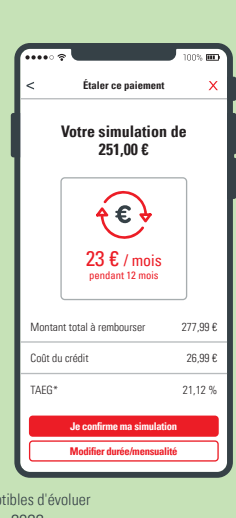
ÉTAPE 2

En cliquant sur le bouton **Étaler ce paiement**, le client visualise le détail de son opération et peut faire une utilisation de son Crédit Renouvelable⁽¹⁾ en fonction de ses besoins⁽²⁾.



ÉTAPE 3

Il est redirigé automatiquement vers l'espace de gestion du Crédit Renouvelable IZICARTE⁽¹⁾. Il peut choisir sa durée et sa mensualité⁽⁴⁾ pour se financer. Il disposera des fonds immédiatement⁽³⁾ dans la limite du disponible de son Crédit Renouvelable⁽¹⁾.



Maquettes à titre d'illustration, susceptibles d'évoluer
* Taux en vigueur au 1^{er} décembre 2022.

AVEC LA CARTE IZICARTE⁽¹⁾

À DÉBIT DIFFÉRÉ

UN PARCOURS FLUIDE ET RAPIDE

En cliquant sur le bouton **Étaler ce paiement**, le client visualise la synthèse de sa transaction puis les explications de la fonctionnalité d'étalement des dépenses avec son Crédit Renouvelable⁽¹⁾.

IL PEUT DÈS LORS UTILISER SON CRÉDIT RENOUVELABLE IZICARTE⁽¹⁾ POUR ÉTALER SES OPÉRATIONS RÉALISÉES À DÉBIT DIFFÉRÉ QU'ELLES SOIENT DÉJÀ DÉBITÉES OU QU'ELLES SOIENT DANS L'ENCOURS À DÉBITER LE MOIS SUIVANT.

ÉTAPE 1

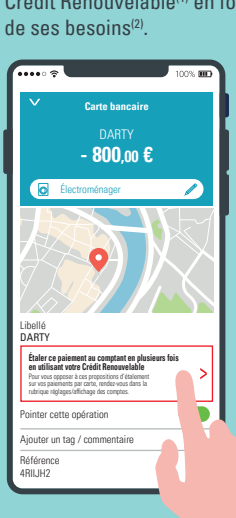
La proposition d'utilisation du Crédit Renouvelable⁽¹⁾ est mentionnée en dessous de l'opération que le client a réalisée via le bouton :

Étaler ce paiement



ÉTAPE 2

En cliquant sur le bouton **Étaler ce paiement**, le client visualise le détail de son opération et peut faire une utilisation de son Crédit Renouvelable⁽¹⁾ en fonction de ses besoins⁽²⁾.



ÉTAPE 3

Il est redirigé automatiquement vers l'espace de gestion du Crédit Renouvelable IZICARTE⁽¹⁾. Il peut choisir sa durée et sa mensualité⁽⁴⁾ pour se financer. Il disposera des fonds immédiatement⁽³⁾ dans la limite du disponible de son Crédit Renouvelable⁽¹⁾.



Maquettes à titre d'illustration, susceptibles d'évoluer
* Taux en vigueur au 1^{er} décembre 2022.

COMMENT L'UTILISER ?

Jeanne est une cliente détentrice d'une carte IZICARTE⁽¹⁾ à débit différé. Cette carte lui permet de bénéficier de plus de souplesse en différant ses paiements carte au mois suivant (dépenses débitées le 4 du mois suivant).



Débit Différé +
Crédit Renouvelable
= **COMBO GAGNANT**

QUELS AVANTAGES ?

pour tous les porteurs de la carte IZICARTE⁽¹⁾ à débit immédiat ou à débit différé

Une nouvelle solution permettant une utilisation du Crédit Renouvelable⁽¹⁾ décorrélée de la carte IZICARTE⁽¹⁾ pour financer des coups de cœur ou des imprévus.

L'utilisation du Crédit Renouvelable⁽¹⁾ en complément du débit différé offre au client une flexibilité supplémentaire dans la gestion de sa trésorerie.

Une solution basée sur des parcours digitaux fluides et efficaces pour les clients.

Un moyen de gérer ses dépenses et de disposer des fonds immédiatement⁽³⁾ dans la limite du disponible de son Crédit Renouvelable⁽¹⁾.

Une nouvelle façon d'utiliser son Crédit Renouvelable⁽¹⁾ permettant de gommer l'effet d'urgence « paiement au comptant ou à crédit » sur le TPE après avoir réalisé son achat.

Une solution qui permet au client de réaliser un financement en toute autonomie.

LA SOLUTION D'ÉTALEMENT DES DÉPENSES, UN NOUVEL USAGE DU CRÉDIT RENOUVELABLE⁽¹⁾ !



PLUS DE
65%
DES FINANCEMENTS*

ONT ÉTÉ RÉALISÉS
PAR DES CLIENTS INACTIFS**
OU EX-ACTIFS***

Via la solution d'étalement des dépenses avec son Crédit Renouvelable⁽¹⁾ après financement.

* Statistique pour les clients détenteurs d'une carte IZICARTE⁽¹⁾ à débit immédiat. ** Clients n'ayant pas d'encours de Crédit Renouvelable⁽¹⁾ / de remboursement en cours. *** Client n'ayant pas utilisé son Crédit Renouvelable⁽¹⁾ depuis plus de 12 mois

LE CRÉDIT RENOUVELABLE IZICARTE⁽¹⁾ : S'ADAPTER AUX BESOINS ET AUX NOUVEAUX USAGES DES CLIENTS



AUTONOMIE

Le client peut gérer ses utilisations et ses remboursements en toute autonomie sur son espace de gestion sur le site Internet ou l'application mobile Caisse d'Épargne. Et désormais, il peut réaliser un financement via la solution 100 % digitale d'étalement des dépenses avec son Crédit Renouvelable⁽¹⁾.



RAPIDITÉ

Si le client réalise un virement de son Crédit Renouvelable⁽¹⁾ vers son compte de dépôt, il obtient l'argent dont il a besoin en 10 secondes grâce à l'Instant Payment⁽³⁾, et sans frais de virement.



FLEXIBILITÉ

Le client peut utiliser tout ou partie de son Crédit disponible pour financer ses projets et cela, **sans nouveau justificatif** après acceptation de son dossier par BPCE Financement. De plus, le Crédit Maximum Autorisé de son Crédit Renouvelable⁽¹⁾ est adapté à ses capacités de remboursements.



AGILITÉ

Le client peut modifier à la hausse ou à la baisse le montant de sa mensualité⁽⁴⁾ ou la date de prélèvement⁽⁵⁾ si elles ne lui conviennent pas. Le client peut aussi **rembourser par anticipation** partiellement ou totalement son crédit, sans frais supplémentaires, comme prévu par la Loi. En cas de besoin, il a la possibilité de faire une pause dans ses remboursements⁽⁶⁾.

(1) Carte permettant de payer soit au comptant comme une carte de paiement classique, soit à crédit par l'utilisation du crédit renouvelable associé. Pour les cartes CB Visa Classic, le choix du mode de règlement à crédit est un service disponible pour : les retraits d'espèces et les paiements de proximité en France, les paiements à distance, sous réserve de disponibilité du service chez les e-commerçants. Pour les cartes Visa Premier ou Visa Platinum, le choix du mode de règlement à crédit est un service disponible pour : les retraits d'espèces et les paiements de proximité en France et à l'étranger chez les commerçants acceptant les cartes portant la marque VISA, les paiements à distance, sous réserve de disponibilité du service chez les e-commerçants. Vous exprimez votre choix lors du règlement de votre achat ou du retrait au distributeur de billets. Conformément à la loi, à défaut de choix, l'opération sera effectuée comptant. Ce crédit renouvelable peut être souscrit sans la carte bancaire IZICARTE. Il peut également être utilisé par virement sur votre compte de dépôt ou par émission de chèques. Pour plus d'informations, reportez-vous à la brochure commerciale de votre agence Caisse d'Épargne.

(2) Dans la limite du montant disponible.

(3) Maximum 20 secondes en cas de dépassements exceptionnels de traitement. Sous réserve de disponibilité du service virement instantané. À défaut, virement en deux jours francs ouvrés à compter de la réception de la demande de financement. Sous réserve de l'acceptation de votre dossier par BPCE Financement, le délai de deux jours susmentionné s'applique après le délai légal de rétractation de 14 jours francs ouvrés à compter de votre acceptation de l'offre de crédit renouvelable ou de 8 jours francs ouvrés en cas de déblocage anticipé des fonds.

(4) Selon les conditions contractuelles et dans la limite du remboursement minimum légal.

(5) Entre le 5 et le 22 de chaque mois. Par défaut, les remboursements sont prélevés le 5 ou le 6 de chaque mois.

(6) Deux fois par année glissante, vous avez la possibilité de faire une pause dans le remboursement de vos échéances. Ainsi, lorsque vous profitez de la pause IZICARTE, le mois choisi, votre échéance n'est pas prélevée. Les remboursements reprennent normalement le mois suivant. Pour utiliser votre pause, le crédit renouvelable ne doit pas présenter d'impayés, ni faire l'objet de report lors des deux derniers mois. Les intérêts sont calculés au taux en vigueur durant la période de report.



BPCE
FINANCEMENT



CAISSE
D'ÉPARGNE